

Syndicat Mixte du Bassin Versant Arly

2, rue de la mairie - BP2 - 73401 UGINE cedex Tél. 04 79 37 34 99 - contact@riviere-arly.com

Extrait du registre des délibérations								
Délibération – Comité syndical du 13 décembre 2022								
CONSEILLERS SYNDICAUX:	PRESENTS: UMBERTO DIMASTROMATTEO, PAULINE BRESSE, RAPHAEL THEVENON, COLETTE GONTHARET, FRANCK ROUBEAU, FRANÇOIS RIEU, MIKE ROUSSEAU, RAYMOND COMBAZ, PIERRE BESSY, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME ET SEBASTIEN SCHERMA							
En exercice: 21								
PRESENTS: 12	EXCUSES: FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, BERENICE LACOMBE, GHISLAINE JOLY, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTIAN FRISON-ROCHE,	VOTES: Pour: 13						
VOTANTS: 13	CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET, CATHERINE JULLIEN-BRECHERS, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, JEAN-MICHEL DEROBERT, FRANCK PACCARD ET SEBASTIEN BRIAND	CONTRE: 0						
QUORUM ADMIN GAL: 11	POUVOIRS: CHRISTOPHE BOUGAULT-GROSSET AYANT DONNE POUVOIR A PIERRE BESSY	ABSENTIONS: 0						
DATE DE LA CONVOCATION : 06/12/2022	ABSENTS: FREDERIQUE DUC ET CHRISTELLE MOLLIER							

Rapporteur : Pierre Bessy Délibération n°22-55

Objet: Tableau des emplois permanents

Conformément à l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité, de l'établissement ou du syndicat.

Il appartient donc au comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services.

Filière	Catégorie	Grade	Statut (N=Non tit / I = Tit)	TNC-TC	Poste	Agent
Technique	А	Ingénieur principal		TC	1	1
Technique	А	Ingénieur	N	TC	1	1
Technique	В	Technicien principal de 2ème	ı	TC	1	1
Administratif	С	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Į.	TC	1	0.8
TOTAL Général					4	3.80

>>>>>

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, le comité syndical décide :

- d'approuver le tableau des emplois permanents du SMBVA à compter du 1er Janvier 2023,
- confirme que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20221213-22-55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022 Affichage : 16/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Ugine, le 15/12/2022

Le Président,

Umberto DIMASTROMATTEO,